SÉANCE ORDINAIRE

LE 12 MARS 2007

Cent huitième séance du Conseil des commissaires de la Commission scolaire des Hautes-Rivières, tenue au centre administratif de la Commission scolaire des Hautes-Rivières, 210 rue Notre-Dame à Saint-Jean-sur-Richelieu, ce 12ème jour de mars 2007 et à laquelle sont présents :

Présences:

Mesdames et messieurs es commissaires: Michel Aerts, Réjean Bessette, François Blais, Andrée Bouchard, Pierre Boudreau, Monique Brière, Claudette Cardinal-Thibodeau, Huguette Cardinal, Josiane Fabry, Magda Farès, Luc Mercier, Erminia Merlo, Suzanne Méthé, Claude Monty, Johanne Ouellette Langlois, Yvon Pineault, Sylvie Rousselle, Denis Roy, Micheline Sauvé, Lise Soutière et Lynda Tessier.

Mesdames les commissaires parents : Johane Corbin et Manon Côté.

Autres présences :

Madame Claude Boivin, directrice générale;

Monsieur Mario Champagne, secrétaire général;

Monsieur Fernand Croisetière, directeur du Service des ressources éducatives aux adultes et à la formation professionnelle;

Monsieur Jean-Paul Jacques, directeur du Service des ressources financières;

Monsieur Marcel Landry, directeur du Service des ressources matérielles;

Monsieur François Lafortune, directeur du Service des ressources éducatives aux jeunes;

Madame Katleen Loiselle, directrice du Service des ressources humaines;

Monsieur Jean-Pierre Parent, directeur du Service des technologies de l'information.

01. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Madame la présidente, Andrée Bouchard, ouvre la séance.

02. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

HR 07.03.12 001

Il est proposé par monsieur Pierre Boudreau :

Que l'ordre du jour soit adopté avec les modifications suivantes :

Ajouter les points suivants :

- 12.1 Bilan d'activités de la Table « À toute jeunesse ».
- 12.2 Remerciements et félicitations.

ORDRE DU JOUR

- 01 Présences et ouverture de la séance.
- 02 Adoption de l'ordre du jour.
- 03 Période de questions du public.
- O4.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil des commissaires du 12 février 2007 (document SG 2007.03.12-04.1).
 - Suivi au procès-verbal.
- 04.2 Correspondance.
- 04.2.1 De monsieur Jean-Marc Fournier, ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport : Confirmation d'une allocation de 2 277 120 \$ à la Commission scolaire des Hautes-Rivières, dans le cadre de la mesure « Maintien des bâtiments ».

- 04.2.2 De madame Michèle Thibodeau-DeGuire, présidente et directrice générale de Centraide du Grand Montréal : Remerciement pour la participation des employés de la Commission scolaire à la campagne 2006, lesquels y ont contribué pour un montant de 5 647 \$.
- 04.2.3 De monsieur Clermont Provencher, secrétaire général de la Fédération des commissions scolaires du Québec : Accusé de réception de la résolution HR 07.02.12-020 relative au maintien du programme d'attestation de formation professionnelle pour métiers semi spécialisés (Volet 2).
- 04.2.4 De monsieur Denis Fontaine, secrétaire de la Commission de la représentation électorale et secrétaire général : Confirmation que la résolution HR 06.11.13-006, divisant en 21 circonscriptions électorales le territoire de la Commission scolaire des Hautes-Rivières, entrera en vigueur le 31 mars 2007 conformément à l'article 9.13 de la Loi sur les élections scolaires.
- 04.2.5 De madame Simone Duval et monsieur Gaétan Clusiault, respectivement présidente et directeur à la guignolée et levée de fonds de la Conférence Saint-Vincent-de-Paul de Saint-Luc : Remerciement pour le don offert par les membres du Conseil des commissaires et les directions de service.
- 04.3 Mot de la présidente.
- 04.4 Nomination à la direction générale adjointe de la Commission scolaire des Hautes-Rivières (document DG 07.03.12-04.4).
- O4.5 Substitut à la direction générale adjointe de la Commission scolaire des Hautes-Rivières (document DG 07.03.12-04.5).
- 04.6 Nomination d'une présidente d'élection (document SG 07.03.12-04.6)
- O4.7 Guide relatif à la gestion des droits du parent non gardien en milieu scolaire (document SG 07.03.12-04.7)
- 07.1 Nomination d'un délégué officiel et d'un substitut à l'assemblée générale de la Société de gestion du réseau des commissions scolaires (GRICS) (document TI 2007.03.12-07.1).
- 08.1 Démissions (document RH 07.03.12-08.1)
- 08.2 Congés sans traitement (document RH 07.03.12-08.2)
- O8.3 Calendrier des jours chômés et payés pour l'année 2007-2008 (document RH 07.03.12-08.3 et document séance tenante).
- 08.4 Période de fermeture des établissements pour la période des vacances annuelles. (document RH 07.03.12-08.4)
- 09.1 Liste des comptes à payer de la Commission scolaire des Hautes-Rivières du 14 février 2007 pour un montant de 3 737 888,19 \$, vérifiée par madame Erminia Merlo (document RF 2007.03.12-09.1).
- 10.1 Adjudication de contrats
- 10.1.1 Acquisition de micro-ordinateurs remis à neufs (document RM 07.03.12-10.1.1).
- 10.1.2 Contrat de licences et mises à jour de logiciels (document RM 07.03.12-10.1.2).
- 11 Commissaires parents
- 12 Autres sujets
- 12.1 Bilan d'activités de la Table « À toute jeunesse »
- 12.2 Remerciements et félicitations
- 13 Levée de la séance

Adopté à l'unanimité.

03. PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Aucune question n'est adressée au Conseil des commissaires.

04.1 <u>ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DES COMMISSAIRES DU 12 FÉVRIER 2007</u> (document SG 2007.03.12-04.1).

HR 07.03.12 002

Il est proposé par monsieur Denis Roy :

D'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 12 février 2007 tel que déposé.

Adopté à l'unanimité.

SUIVI AU PROCÈS-VERBAL

Madame Claude Boivin, directrice générale, informe les membres du Conseil des commissaires des actes posés en suivi à la séance du 12 février 2007.

04.2 <u>CORRESPONDANCE</u>

- 04.2.1 De monsieur Jean-Marc Fournier, ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport : Confirmation d'une allocation de 2 277 120 \$ à la Commission scolaire des Hautes-Rivières, dans le cadre de la mesure « Maintien des bâtiments ».
- 04.2.2 De madame Michèle Thibodeau-DeGuire, présidente et directrice générale de Centraide du Grand Montréal : Remerciement pour la participation des employés de la Commission scolaire à la campagne 2006, lesquels y ont contribué pour un montant de 5 647 \$.
- 04.2.3 De monsieur Clermont Provencher, secrétaire général de la Fédération des commissions scolaires du Québec : Accusé de réception de la résolution HR 07.02.12-020 relative au maintien du programme d'attestation de formation professionnelle pour métiers semi spécialisés (Volet 2).
- 04.2.4 De monsieur Denis Fontaine, secrétaire de la Commission de la représentation électorale et secrétaire général : Confirmation que la résolution HR 06.11.13-006, divisant en 21 circonscriptions électorales le territoire de la Commission scolaire des Hautes-Rivières, entrera en vigueur le 31 mars 2007 conformément à l'article 9.13 de la Loi sur les élections scolaires.
- 04.2.5 De madame Simone Duval et monsieur Gaétan Clusiault, respectivement présidente et directeur à la guignolée et levée de fonds de la Conférence Saint-Vincent-de-Paul de Saint-Luc : Remerciement pour le don offert par les membres du Conseil des commissaires et les directions de service.

04.3 MOT DE LA PRÉSIDENTE

Madame Andrée Bouchard, présidente, informe les membres du Conseil des commissaires des activités auxquelles, elle et certains collègues, ont participé depuis la tenue de la dernière séance du Conseil. De plus, elle transmet quelques points d'informations.

04.4 <u>NOMINATION À LA DIRECTION GÉNÉRALE ADJOINTE DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES HAUTES-RIVIÈRES</u> (document DG 07.03.12-04.4).

CONSIDÉRANT le départ pour fin de retraite de monsieur Jean-Pierre Fontaine à titre de directeur général adjoint, le 31 mars 2006;

CONSIDÉRANT les démarches effectuées par le comité de sélection de la Commission scolaire afin de pourvoir le poste de directrice générale adjointe ou directeur général adjoint;

CONSIDÉRANT la recommandation formulée par ledit Comité de sélection pour combler ce poste;

HR 07.03.12 003

Il est proposé par madame Micheline Sauvé :

De nommer monsieur François Lafortune, au poste de directeur général adjoint de la Commission scolaire des Hautes-Rivières, et ce, à compter du 12 mars 2007.

Que le mandat de monsieur François Lafortune soit d'une durée indéterminée.

Que les conditions de travail de monsieur Lafortune soient celles prévues au Règlement déterminant certaines conditions de travail des hors cadres de commissions scolaires.

Que le processus de sélection, pour combler le poste à la direction du Service des ressources éducatives aux jeunes laissé vacant par la nomination de Monsieur Lafortune au poste de directeur général adjoint, soit amorcé le 15 mars 2007.

Que le comité de sélection mandaté pour entreprendre les démarches en vue de combler le poste à la direction du Service des ressources éducatives aux jeunes inclut notamment la participation obligatoire de la directrice générale, la présidente ainsi que d'un commissaire.

Adopté à l'unanimité

NOMINATION D'UN COMMISSAIRE ET D'UN SUBSTITUT AFIN DE SIÉGER AU COMITÉ DE SÉLECTION DE LA DIRECTION DU SERVICE DES RESSOURCES ÉDUCATIVES AUX JEUNES

CONSIDÉRANT la nomination de monsieur François Lafortune, directeur du Service des ressources éducatives aux jeunes, au poste de directeur général adjoint de la Commission scolaire des Hautes-Rivières;

CONSIDÉRANT que la résolution précédente prévoit que le Comité de sélection mandaté pour entreprendre les démarches en vue de combler le poste à la direction du Service des ressources éducatives aux jeunes inclut notamment la présence obligatoire de la directrice générale, la présidente ainsi que d'un commissaire.

CONSIDÉRANT que le Conseil des commissaires souhaite également nommé un substitut en cas d'empêchement de la personne nommée.

Il est proposé par monsieur Denis Roy:

Que monsieur François Blais soit nommé afin de siéger au Comité de sélection mandaté pour entreprendre les démarches en vue de combler le poste à la direction du Service des ressources éducatives aux jeunes ou à défaut à titre de substitut.

HR 07.03.12 004

Il est proposé par madame Lynd a Tessier :

Que monsieur Pierre Boudreau soit nommé afin de siéger au Comité de sélection mandaté pour entreprendre les démarches en vue de combler le poste à la direction du Service des ressources éducatives aux jeunes ou à défaut à titre de substitut.

HR 07.03.12 005

Il est proposé par monsieur Réjean Bessette :

1474

Que madame Josiane Fabry soit nommée afin de siéger au Comité de sélection mandaté pour entreprendre les démarches en vue de combler le poste à la direction du Service des ressources éducatives aux jeunes ou à défaut à titre de substitut.

Il est proposé par madame Huguette Cardinal :

Que madame Claudette Cardinal soit nommée afin de siéger au Comité de sélection mandaté pour entreprendre les démarches en vue de combler le poste à la direction du Service des ressources éducatives aux jeunes ou à défaut à titre de substitut.

Il est proposé par madame Suzanne Méthé :

Que madame Lise Soutière soit nommée afin de siéger au Comité de sélection mandaté pour entreprendre les démarches en vue de combler le poste à la direction du Service des ressources éducatives aux jeunes ou à défaut à titre de substitut.

N'ayant pas d'autres propositions, madame Andrée Bouchard demande dans l'ordre inverse des propositions reçues si chaque candidat accepte ladite proposition faite à leur égard ;

Madame Lise Soutière accepte la proposition.

Madame Claudette Thibodeau refuse la proposition.

Madame Josiane Fabry accepte la proposition.

Monsieur Pierre Boudreau accepte la proposition.

Monsieur François Blais refuse la proposition.

Trois candidats ayant accepté les propositions faites à leur endroit, il y aura donc tenu d'un vote afin de nommer le commissaire siégeant audit comité ainsi que son substitut.

HR 07.03.12 006

Il est proposé par monsieur Réjean Bessette :

De tenir deux votes secrets. Le premier vote servant à nommer la personne qui siègera au Comité de sélection mandaté pour entreprendre les démarches en vue de combler le poste à la direction du Service des ressources éducatives aux jeunes, tandis que le deuxième vote servira à nommer le substitut en cas d'empêchement du commissaire nommé.

Adopté à l'unanimité.

HR 07.03.12 007

En conséquence il est proposé par monsieur Yvon Pineault :

Que madame Katleen Loiselle et monsieur Jean-Pierre Parent agissent à titre de scrutateurs.

Adopté à l'unanimité.

Monsieur Pierre Boudreau ayant obtenu la majorité des votes lors du premier dépouillement, est nommé afin de siéger avec la présidente madame Andrée Bouchard et la directrice générale madame Claude Boivin, au Comité de sélection mandaté pour entreprendre les démarches en vue de combler le poste à la direction du Service des ressources éducatives aux jeunes.

Adopté à la majorité.

Madame Josiane Fabry ayant obtenu la majorité des votes lors du second dépouillement agira à titre de commissaire substitut à monsieur Pierre Boudreau au Comité de sélection mandaté pour entreprendre les démarches en vue de combler le poste à la direction du Service des ressources éducatives aux jeune s.

Adopté à la majorité.

DESTRUCTION DES BULLETINS DE VOTE

HR 07.03.12 008

Il est proposé par monsieur Réjean Bessette :

De procéder à la destruction des bulletins de vote ayant servi à la nomination de monsieur Pierre Boudreau et madame Josiane Fabry.

Adopté à l'unanimité.

04.5 <u>SUBSTITUT À LA DIRECTION GÉNÉRALE ADJOINTE DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES HAUTES-RIVIÈRES</u> (document DG 07.03.12-04.5).

CONSIDÉRANT que l'article 203 de la Loi sur l'instruction publique précise que «...Le directeur général adjoint, ou celui des adjoints désigné par la commission scolaire, exerce les fonctions et pouvoirs du directeur général en cas d'absence ou d'empêchement de ce dernier. En cas d'absence ou d'empêchement de ce directeur général adjoint, la personne désignée à cette fin par la Commission scolaire exerce les fonctions et pouvoirs du directeur général ».

HR 07.03.12 009

Il est proposé par monsieur Yvon Pineault :

De nommer monsieur Mario Champagne, secrétaire général, à titre de substitut au directeur général adjoint, en cas d'absence ou d'emp êchement de ce dernier afin d'exercer les fonctions et pouvoirs de la directrice générale, pour la période du 12 mars au 30 juin 2008.

Madame Huguette Cardinal demande le vote sur cette proposition :

Ont voté pour :

Mesdames et messieurs : Michel Aerts, Réjean Bessette, François Blais, Andrée Bouchard, Pierre Boudreau, Monique Brière, Claudette Cardinal-Thibodeau, Josiane Fabry, Magda Farès, Luc Mercier, Erminia Merlo, Suzanne Méthé, Claude Monty, Johanne Ouellette Langlois, Yvon Pineault, Sylvie Rousselle, Denis Roy, Micheline Sauvé, Lise Soutière et Lynda Tessier.

A voté contre :

Madame Huguette Cardinal.

Pour: 20 Contre: 1

Adopté à la majorité.

04.6 NOMINATION D'UNE PRÉSIDENTE D'ÉLECTION (document SG 07.03.12-04.6)

CONSIDÉRANT les élections scolaires prévues le 4 novembre 2007;

CONSIDÉRANT l'article 22 de la Loi sur les élections scolaires, lequel prévoit que « Le directeur général de la commission scolaire est d'office le président d'élection. Il ne peut refuser d'agir comme tel qu'avec l'autorisation du conseil des commissaires qui nomme alors une autre personne pour le remplacer. »

CONSIDÉRANT le temps requis afin d'assumer les tâches liées à la présidence d'élection;

HR 07.03.12 010

Il est proposé par madame Johanne Ouellette Langlois :

De dispenser la directrice générale d'agir à titre de présidente d'élection et qu'en conséquence, madame Ghislaine Chartier soit nommée pour agir à ce titre.

Adopté à l'unanimité.

04.7 <u>GUIDE RELATIF À LA GESTION DES DROITS DU PARENT NON GARDIEN EN MILIEU SCOLAIRE (document SG 07.03.12-04.7)</u>

Mario Champagne présente et commente le Guide relatif à la gestion des droits du parent non gardien en milieu scolaire rédigé par Daniel Camirand, secrétaire général à la Commission scolaire de Saint-Hyacinthe, Francine Julien, secrétaire générale à la Commission scolaire de la Vallée-des-Tisserands et lui-même. Ce guide a été réalisé dans le cadre de travaux du Comité des secrétaires généraux de la Montérégie et de l'Estrie.

Ce document est destiné aux directions d'établissements.

07.1 NOMINATION D'UN DÉLÉGUÉ OFFICIEL ET D'UN SUBSTITUT À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA SOCIÉTÉ DE GESTION DU RÉSEAU DES COMMISSIONS SCOLAIRES (GRICS) (document TI 2007.03.12-07.1).

CONSIDÉRANT que la Commission scolaire est membre de la Société de gestion du réseau Informatique des commissions scolaires et que le contrat de participation stipule que la commission scolaire doit nommer un délégué officiel pour la représenter et agir en son nom,

HR 07.03.12 011

Il est proposé par madame Suzanne Méthé :

Que monsieur Jean-Pierre Parent en sa qualité de directeur du service des technologies de l'information soit et est par la présente nommé délégué officiel de la Commission scolaire des Hautes-Rivières à toute Assemblée générale régulière ou spéciale de la Société de gestion du réseau Informatique des commissions scolaires (GRICS) et y exerce tous les pouvoirs inhérents:

Qu'en cas d'incapacité d'agir du délégué officiel, madame Claude Boivin soit et est par la présente nommée déléguée officielle substitut à toute Assemblée générale régulière ou spéciale de la Société de gestion du réseau Informatique des commissions scolaires (GRICS) avec le même mandat;

Que la présente résolution annule et emplace toute autre résolution ayant pour objet la nomination d'un délégué officiel à l'Assemblée générale de la Société de gestion du réseau Informatique des commissions scolaires (GRICS).

Adopté à l'unanimité.

08.1 <u>DÉMISSIONS</u> (document RH 07.03.12-08.1)

HR 07.03.12 012

Il est proposé par madame Suzanne Méthé :

Que la démission, pour le motif «réorientation de carrière », de madame Annie Raymond, technicienne en travaux pratiques à l'école Marguerite-Bourgeoys, soit acceptée à compter du 19 février 2007.

Adopté à l'unanimité.

HR 07.03.12 013

Il est proposé par madame Lynda Tessier:

Que la démission, pour le motif «réorientation de carrière », de madame Louise Forcier, conseillère en gestion de personnel au Service des ressources humaines, soit acceptée à compter du 6 mars 2007.

Adopté à l'unanimité.

08.2 CONGÉS SANS TRAITEMENT (document RH 07.03.12-08.2)

Considérant le motif «réorientation de carrière »,

HR 07.03.12 014

Il est proposé par monsieur Michel Aerts:

Qu'un congé sans traitement équivalent à cent pour cent (100%) de sa tâche régulière de travail, pour la période du 15 avril 2007 au 30 juin 2008 inclusivement, soit accordé à madame Julie Messier, ergothérapeute à l'école Marie-Rivier.

Adopté à l'unanimité.

Considérant le motif «réorientation de carrière »,

HR 07.03.12 015

Il est proposé par monsieur Luc Mercier :

Qu'un congé sans traitement équivalent à cent pour cent (100%) de sa tâche régulière de travail, pour la période du 26 février 2007 au 22 juin 2007 inclusivement, soit accordé à madame Manon Brien, surveillante d'élèves à l'école Saint-Alexandre.

Adopté à l'unanimité.

08.3 <u>CALENDRIER DES JOURS CHÔMÉS ET PAYÉS POUR L'ANNÉE 2007-2008</u> (document RH 07.03.12-08.3 et document séance tenante)

HR 07.03.12 016

Il est proposé par madame Magda Farès :

Que, suite à une consultation menée auprès des syndicats et des associations de cadres, la liste des jours chômés et payés pour l'année 2007-2008, soit acceptée telle que présentée :

| JOURS CHÔMÉS ET PAYÉS POUR L'ANNÉE 2007-2008 | | | |
|--|------------------------------|--|--|
| Personnels visés : Administratrices, administrateurs, directrices, directeurs, directrices adjointes, directeurs adjoints d'école, professionnelles, professionnels, salariées et salariés de soutien. | | | |
| Jour | Date | | |
| Lundi | 2 juillet 2007 | Confédération | |
| Lundi | 3 septembre 2007 | Fête du travail | |
| Lundi | 8 octobre 2007 | Fête de l'Action de grâces | |
| Lundi | 24 décembre 2007 | Pour tenir compte de la veille de Noël | |
| Mardi | 25 décembre 2007 | Pour tenir compte de Noël | |
| Mercredi | 26 décembre 2007 | Pour tenir compte du lendemain de Noël | |
| Jeudi | 27 décembre 2007 | Jour additionnel | |
| Vendredi | 28 décembre 2007 | Jour additionnel | |
| Lundi | 31 décembre 2007 | Pour tenir compte de la veille du Jour de l'An | |
| Mardi | 1 ^{er} janvier 2008 | Pour tenir compte du Jour de l'An | |
| Mercredi | 2 janvier 2008 | Pour tenir compte du lendemain du Jour de l'An | |
| Jeudi | 3 janvier 2008 | Jour additionnel | |
| Vendredi | 4 janvier 2008 | Jour additionnel | |
| Vendredi | 21 mars 2008 | Vendredi saint | |
| Lundi | 24 mars 2008 | Lundi de Pâques | |
| Lundi | 19 mai 2008 | Journée nationale des Patriotes | |
| Mardi | 24 juin 2008 | Fête nationale des Québécois | |
| Dix-sept jours sont ainsi déterminés : le 18e jour est mobile et doit être pris, après entente avec le supérieur immédiat, au plus tard le 30 juin 2008. | | | |

Adopté à l'unanimité.

08.4 <u>PÉRIODE DE FERMETURE DES ÉTABLISSEMENTS POUR LA PÉRIODE DES VACANCES ANNUELLES. (document RH 07.03.12-08.4)</u>

HR 07.03.12 017

Il est proposé par monsieur Yvon Pineault :

Que la Commission scolaire des Hautes-Rivières décrète la fermeture de ses établissements du 16 au 27 juillet 2007 inclusivement;

Que la Commission scolaire des Hautes-Rivières suspende les services à la population à son siège social du 16 juillet au 3 août 2007 inclusivement;

Que la Commission scolaire des Hautes-Rivières suspende les services à la population à son siège social pendant la semaine de relâche 2008, soit du 3 mars au 7 mars 2008;

Adopté à l'unanimité.

09.1 <u>LISTE DES COMPTES À PAYER DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES HAUTES-RIVIÈRES DU 14 FÉVRIER 2007 (</u>document RF 2007.03.12-09.1)

Dépôt de la liste des comptes à payer du 14 février 2007 pour un montant de 3 737 888,19 \$, vérifiée par madame Erminia Merlo (document RF 2007.03.12-09.1).

10.1 ADJUDICATION DE CONTRAT

10.1.1 <u>ACQUISITION DE MICRO-ORDINATEURS REMIS À NEUFS</u> (document RM 07.03.12-10.1.1).

CONSIDÉRANT la dérogation obtenue de la direction générale le 26 février 2007 à la politique d'acquisition de biens et services (RMP 01);

Suite à l'analyse des soumissions reçues;

HR 07.03.12 018

Il est proposé par madame Lynda Tessier :

D'entériner la décision d'adjuger au plus bas soumissionnaire conforme, CNB Computers Inc., le contrat d'acquisition de 224 micro-ordinateurs et de 80 moniteurs remis à neufs au montant de 60 830,00 \$ (taxes en sus).

Adopté à l'unanimité.

10.1.2 <u>CONTRAT DE LICENCES ET MISES À JOUR DE LOGICIELS</u> (document RM 07.03.12-10.1.2).

Suite à l'analyse des soumissions reçues;

HR 07.03.12 019

Il est proposé par monsieur François Blais :

D'accorder au plus bas soumissionnaire conforme, Ciara Technologies, le contrat de 3 500 mises à jour et 1 000 licences au montant de 19 988,93 \$ (taxes en sus), relatives au logiciel Symantec Ghost Solutions Suite, v 2.0.

Adopté à l'unanimité.

11. COMMISSAIRES PARENTS

Madame Manon Côté indique que la prochaine rencontre du Comité de parents de la Commission scolaire des Hautes-Rivières se tiendra le mercredi 13 mars 2007. Lors de cette rencontre, le Comité de parents recevra madame Claude Boivin, directrice générale.

12. AUTRES SUJETS

12.1 BILAN D'ACTIVITÉS DE LA TABLE « À TOUTE JEUNESSE »

Monsieur Michel Aerts, administrateur à la Table « À toute jeunesse » dresse un bref bilan des activités réalisées et chapeautées par cet organisme.

12.2 <u>REMERCIEMENTS ET FÉLICITATIONS</u>

HR 07.03.12 020

Il est proposé par madame Andrée Bouchard :

Que des félicitations soient adressées à monsieur Claude Roy, enseignant en musique à l'école Beaulieu ainsi qu'à madame Johanne Lefebvre, enseignante en musique à l'école Félix-Gabriel-Marchand pour leur contribution au concert sur les Musiques du 7ème Art offert le 24 février 2007 au Cabaret-Théâtre du Vieux Saint-Jean. Une chorale ainsi que les musiciens chevronnés de l'Union musicale d'Iberville on également participé à ce concert de grande qualité.

Que des félicitations soient également adressées aux élèves qui ont participé à cet événement.

Adopté à l'unanimité.

HR 07.03.12 021

Il est proposé par madame Andrée Bouchard :

Que des félicitations soient adressées à monsieur Jean Rioux, enseignant à l'école Beaulieu, qui a agi à titre de maître de cérémonie lors du concert sur les Musiques du 7ème Art offert le 24 février 2007 au Cabaret-Théâtre du Vieux Saint-Jean. Un maître de cérémonie théâtral qui a animé l'événement avec brio et professionnalisme.

Adopté à l'unanimité.

HR 07.03.12 022

Il est proposé par madame Andrée Bouchard :

Que des félicitations soient adressées à monsieur Jacques Meunier, responsable du concours d'essai littéraire organisé par les différents Clubs Optimistes de la région. Ce concours s'est tenu le 20 février 2007 à la Polyvalente Marcel-Landry. Cette activité récompense la maîtrise de la langue ainsi que celle de la pensée et du jugement.

Que des félicitations soient également adressées à monsieur Jean Rioux, enseignant en français à l'école Beaulieu, qui contribue grandement à la diffusion de l'information liée à ce concours ainsi qu'à son succès par sa généreuse implication.

Adopté à l'unanimité.

HR 07.03.12 023

Il est proposé par madame Andrée Bouchard :

Que des félicitations soient adressées à monsieur Jacques Pichette, directeur du Musée du Haut-Richelieu, ainsi qu'au personnel du Musée pour leur ouverture et leur contribution à l'Exposition d'Art « Godzillart ». Ce projet «clef en mains » permet aux élèves de mettre leurs œuvres en valeur dans un lieu hautement culturel.

Adopté à l'unanimité.

HR 07.03.12 024

Il est proposé par madame Andrée Bouchard :

Que des félicitations soient adressées à mesdames Mariane Bombardier, enseignante à l'école Saint-Vincent, Caroline Champagne, enseignante à l'école Micheline-Brodeur, Isabelle Picotte, enseignante à l'école Félix-Gabriel-Marchand, Sylvie Frégeault, enseignante à l'école Beaulieu, Annie-Claude Paré, enseignante à l'école Marguerite-Bourgeoys et monsieur Alain Laroque, enseignant à l'école Mgr-Euclide-Théberge pour avoir incité et encouragé leurs élèves à participer au concours d'art du Musée du Haut-Richelieu, soit l'exposition « Godzillart ». Ces projets de partenariat s'inscrivent tout à fait dans une démarche d'école présente dans sa communauté.

Adopté à l'unanimité.

| | 13. <u>LEVÉE DE LA SÉANCE</u> | | |
|-------------|---|-----------------------|--|
| HR 07.03.12 | Il est proposé par monsieur Pierre Boudreau : | | |
| 025 | Que la séance soit levée. | | |
| | Adopté à l'unanimité. | | |
| | | | |
| | | | |
| | Ι Δ DDÉSIDENTE | LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAI | |